

COMMUNE DE
SAINT-PIERRE D'EXIDEUIL

PLAN COMMUNAL DE
SAUVEGARDE
P.C.S

JANVIER 2015

Date de mise à jour 26/01/2015

ARRÊTÉ PORTANT ADOPTION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Maire de la Commune de St-Pierre d'Exideuil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le Code de la Sécurité Intérieure, et notamment l'article L731-3
Vu le Code de l'environnement
Vu le Décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif au Plan Communal de Sauvegarde

Considérant que la commune est tenue de produire un Plan Communal de Sauvegarde puisque la commune :

- est comprise dans le champ d'application du Plan Particulier d'Intervention.....
- peut être exposée à des risques tels que les feux de forêt, les inondations, les séismes, les transports de matières dangereuses, les mouvements de terrain ou toute autre situation pouvant menacer la sécurité des personnes et des biens.

Considérant qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise.

ARRÊTE

Article 1 : Le Plan Communal de Sauvegarde de St-Pierre d'Exideuil est annexé au présent arrêté, est adopté.

Article 2 : Le Plan Communal de Sauvegarde est consultable à la mairie.

Article 3 : Le Plan Communal de Sauvegarde fera l'objet des mises à jour nécessaires à sa bonne application. Elles seront transmises aux destinataires du plan initial.

Article 4 : Copies du présent arrêté seront transmises à :

- Monsieur le Préfet
- Monsieur le Sous-Préfet d'arrondissement de Montmorillon
- Monsieur le chef du Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de Protection Civile (SIRACED-PC)
- Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires
- Monsieur le Commandant du groupement de la Gendarmerie Nationale
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Civraisien
- Monsieur le Président du Conseil Général, Direction des Routes
- Tous les responsables constituant la cellule de crise municipale

Fait le 26 Janvier 2015, à St-Pierre d'Exideuil

LE MAIRE
Jean-Marie PEIGNÉ



Date de mise à jour 26/01/2015

SOMMAIRE

MISE A JOUR – FICHE ACTIONS DU RESPONSABLE	fiche 0.01
MODALITES DE DECLENCHEMENT DU PLAN	fiche 0.02

① ORGANISATION COMMUNALE DE CRISE

SCHEMA D'ALERTE DES RESPONSABLES COMMUNAUX	fiche 1.01
POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	fiche 1.02
FICHES ACTIONS	fiche 1.03

② PRINCIPALES ACTIONS A MENER

ALERTE DE LA POPULATION	fiche 2.01
INFORMATION DE LA POPULATION	fiche 2.02
EVACUATION, ACCUEIL ET HEBERGEMENT DE LA POPULATION	fiche 2.03

③ MOYENS ET RESSOURCES RECENSES

MOYENS MATERIELS	fiche 3.01
LIEUX D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT, TRANSPORT et ALIMENTATION	fiche 3.02
PERSONNES RESSOURCES :	fiche 3.03

④ INFORMATION S CONCERNANT LA COMMUNE

INFORMATIONS RELATIVES A LA POPULATION	fiche 4.01
INFORMATIONS RELATIVES AUX LIEUX PARTICULIERS	fiche 4.02
ORGANIGRAMME DE LA MUNICIPALITE	fiche 4.03

⑤ ANNUAIRE DE CRISE

ANNUAIRE DE CRISE	fiche 5.01
--------------------------	------------

⑥ DOCUMENTS A UTILISER PENDANT LA CRISE

⑦ IDENTIFICATION DES RISQUES

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
MISE À JOUR
FICHE ACTIONS DU RESPONSABLE**

**FICHE
0.01**

- Assurer la mise à jour du P.C.S. en complétant le tableau ci-après
- Informer de toutes modifications les destinataires de ce plan :
 - Préfet
 - Sous-Préfet d'arrondissement
 - Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Économiques de Défense et de Protection Civile (SIRACED-PC) de la Préfecture
 - Service Départemental d'Incendie et de Secours
 - Gendarmerie
 - Direction Départementale des territoires

Pages modifiées	Modifications apportées	Date de réalisation

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

MODALITES DE DECLENCHEMENT DU PLAN

**FICHE
0.02**

Le plan communal de sauvegarde peut être déclenché :

- ✓ **de la propre initiative du Maire**, dès lors que les renseignements reçus ne laissent aucun doute sur la nature de l'événement ; **il en informe alors automatiquement l'autorité préfectorale ;**
- ✓ **à la demande de l'autorité préfectorale** (le Préfet ou son représentant).

Dès lors que l'alerte est reçue par le Maire, celui-ci doit constituer le poste de commandement communal (PCC) (fiche 1.02). Pour cela, il met en œuvre le schéma d'alerte (fiche : 1. 01).



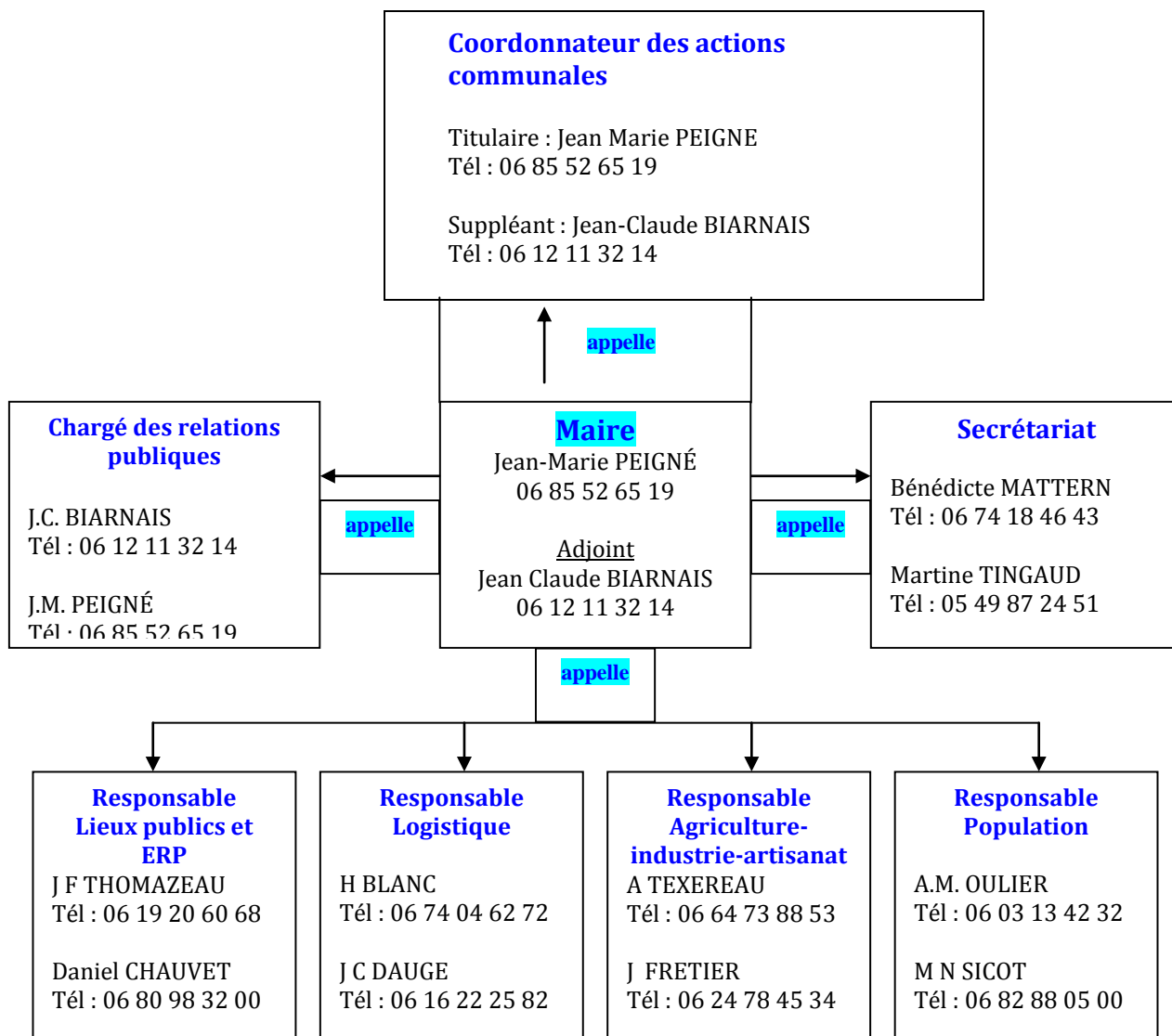
ORGANISATION COMMUNALE DE CRISE

DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

SCHEMA D'ALERTE DES RESPONSABLES COMMUNAUX

FICHE
1. 01

PAGE 1/1



DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE
POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL (PCC)

FICHE
1. 02
PAGE 1/1

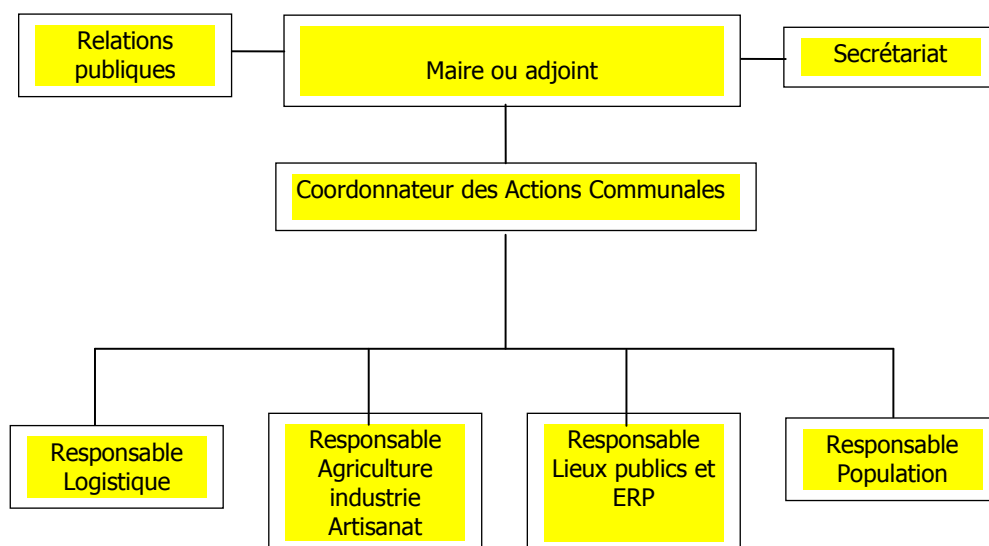
Localisation du PCC : MAIRIE

Adresse : MAIRIE - Route de Chaunay - 86400 ST PIERRE D'EXIDEUIL

N° téléphone : 05 49 87 03 96

N° télécopie : 05 49 87 89 56

Composition du PCC



L'annuaire (fiche 5.01) répertorie l'ensemble des numéros de téléphone UTILES

②

PRINCIPALES ACTIONS A MENER

DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE FICHE ACTIONS «MAIRE»	FICHE 1. 03a
	PAGE 1/1

Maire : Jean-Marie PEIGNÉ

Adjoint : Jean Claude BIARNAIS

Le Maire est le directeur des secours sur le territoire de sa commune jusqu'au déclenchement d'un plan de secours départemental. Dans ce cas, malgré la substitution par le Préfet, le maire conserve la responsabilité d'un certain nombre d'actions comme, par exemple, l'accueil éventuel de personnes évacuées.

En cas d'alerte (accident technologique ou événement naturel) transmise par un tiers, un service ou la Préfecture, le Maire doit relayer l'information ou l'alerte auprès des administrés

En cas d'accident réel, dès le début des opérations, le Maire ou son Adjoint doit en liaison avec le responsable local de la Gendarmerie ou de la Police, et avec l'officier des Sapeurs-Pompiers :

- 1 - Prévoir le guidage des secours vers les lieux de la catastrophe, aider à la régulation de la circulation, empêcher qu'un sur-accident ne se produise
- 2 - Indiquer aux gendarmes et mettre à la disposition des secours un local pouvant servir de poste de commandement
- 3 - Mettre en œuvre le plan de rappel des responsables communaux et activer la cellule de crise communale
- 4 - Organiser l'évacuation, le rassemblement, l'accueil, l'hébergement et le soutien socio-psychologique des victimes ou sinistrés
- 5 - Mettre à disposition des secouristes un (ou plusieurs) local de repos, prévoir leur ravitaillement
- 6 - Prendre, si nécessaire, les ordres de réquisition afin d'assurer le respect ou le retour du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques (réf. Documents à utiliser pendant la crise)
- 7 - Dans le cas où il y aurait de nombreuses victimes décédées, en relation avec le préfet, déterminer l'emplacement d'une chapelle ardente et la faire équiper par une société de pompes funèbres
- 8 - Se tenir informé et rendre compte auprès de la préfecture

FICHE ACTIONS

« COORDONNATEUR DES ACTIONS COMMUNALES »

Titulaire : Jean-Marie PEIGNÉ

Suppléant : Olivier CONDAC

Le Coordonnateur des Actions Communales, sous l'autorité du Maire, est responsable du commandement et de l'organisation de l'ensemble des moyens opérationnels engagés par la commune.

Il assure la cohérence générale du dispositif mis en œuvre, effectue la synthèse des informations issues du terrain et centralisées par les différents responsables de cellules pour le compte du Maire.

Il met en œuvre les décisions prises par le Maire et s'assure de leur exécution.

FICHE ACTIONS
«SECRETARIAT»

Titulaire : Bénédicte MATTERN

Suppléant : Martine TINGAUD

Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- organise l'installation du PCC avec le Maire
- ouvre une main courante des événements, informatisée ou manuscrite (pièce essentielle notamment en cas de contentieux) sous la forme :
heure/événement/action à mener/personne responsable

Pendant la crise

- assure l'accueil téléphonique du PCC
- assure la logistique du PCC (approvisionnement en matériel, papier,...)
- assure la frappe et la transmission des documents émanant du PCC (envoi et transmission des télécopies,...)
- appuie les différents responsables du PCC en tant que de besoin
- tient à jour la main courante des événements

Fin de la crise

- assure le classement et l'archivage de l'ensemble des documents liés à la crise
- participe avec le Maire à la préparation de la réunion de « débriefing »

DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE FICHE ACTIONS RESPONSABLE « RELATIONS PUBLIQUES »	FICHE 1. 03d
	PAGE 1/1

Titulaire : Jean Claude BIARNAIS

Suppléant : Jean Marie PEIGNÉ

Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- participe à l'accueil du PCC

Pendant la crise

- réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées par les médias, et en informe le Maire
- assure la liaison avec les chargés de communication des autorités
- gère les sollicitations médiatiques en lien avec le Maire
- assure le lien avec le centre de presse de proximité et le rejoint si les autorités le sollicitent
- participe, en liaison avec le responsable « population », à l'information des administrés

Fin de la crise

- assure, sous l'autorité du Maire, l'information des médias sur la gestion de la crise au sein de la commune

Titulaire : Jean François THOMAZEAU

Suppléant : Daniel CHAUVET

Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- alerte et informe les établissements répertoriés dans l'annuaire de crise (fiche 5.01)
rubrique « lieux publics et ERP »

Pendant la crise

- réceptionne, synthétise et centralise les informations qui lui sont communiquées et en informe le coordonnateur des actions communales ou le maire directement
et remplit, pour chacun la fiche correspondante (Documents à utiliser pendant la crise)
- assure l'information des responsables d'établissements
- gère la mise en œuvre de toutes mesures concernant ces établissements (ex : mise en œuvre d'une évacuation)

Fin de la crise

- met en œuvre la transmission de la fin d'alerte
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

Titulaire : Hélène BLANC

Suppléant : Jean Claude DAUGÉ

Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- met en alerte le personnel des services techniques (cf annuaire de crise – fiche 5.01)
- alerte et informe les gestionnaires de réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, téléphone, etc.) (cf. annuaire de crise – fiche 5.01)

Pendant la crise

- met à disposition les moyens nécessaires pour assurer la diffusion de l'alerte – voir chapitre « les principales actions à mener »
- met à disposition le matériel technique de la commune (ex : barrières, parpaings etc...)
- active et met en œuvre le (s) centre (s) d'accueil et/ou d'hébergement de la commune et envoie du personnel au (x) point (s) de ralliement

à l'aide de La fiche jointe (Documents à utiliser pendant la crise)

- organise le transport collectif des personnes
- s'assure du bon fonctionnement des moyens de transmission
- en cas d'évacuation dans une autre commune, il envoie un responsable dans le centre d'accueil et/ou d'hébergement concerné
- coordonne l'action des bénévoles « spontanés »

Fin de la crise

- informe les équipes techniques de la commune mobilisées de la fin de la crise
- assure la récupération du matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

FICHE ACTIONS

RESPONSABLE «AGRICULTURE-INDUSTRIE ARTISANAT »

Titulaire : Alain TEXEREAU

Suppléant : Jérôme FRETIER

Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- alerte et informe les établissements répertoriés dans l'annuaire de crise ci-joint rubrique « agriculture-industrie-artisanat »

Pendant la crise

- Assure l'information des agriculteurs – artisans – entreprises industrielles situés sur le territoire de la commune
- recense :
 - . les personnels présents sur le site
 - . les personnels en mission à l'extérieur du site
 - . pour les élevages : la nature et le nombre d'animaux, les contraintes d'exploitation
 - . le nombre d'enfants et de femmes enceintes éventuellement présents

à l'aide de la fiche jointe (Documents a utiliser pendant la crise)

- transmet les informations collectées et les éventuelles difficultés au Coordonnateur des Actions Communales ou directement au Maire
- gère la mise en œuvre de toutes mesures concernant ces établissements (ex : mise en œuvre d'une évacuation)

Fin de la crise

- informe les agriculteurs – artisans – entreprises industrielles contactés de la fin de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

**DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE
FICHE ACTIONS**

RESPONSABLE POPULATION

**FICHE
1. 03h**

PAGE 1/1

Titulaire : Anne Marie OULIER

Suppléant : Marie-Noëlle SICOT

Au début de la crise

- est informé de l'alerte
- alerte et informe la population en liaison avec la personne « chargée des relations publiques »

Pendant la crise

- gère la mise en œuvre de toutes mesures concernant la population (mise à l'abri, évacuation, ingestion d'iode stable)
- assure l'approvisionnement des habitants (eau potable, iode stable) ainsi que la fourniture des repas aux personnes hébergées ou sinistrées en liaison avec le responsable « logistique »
- en cas d'évacuation, s'assure de la protection des biens contre le vandalisme ou le pillage en liaison avec les services de police
- mobilise en tant que de besoin les associations de secouristes (logistique hébergement, soutien socio-psychologique, etc.)
- informe la population en liaison avec la personne « chargée des relations publiques ».

Fin de la crise

- prévient toutes les personnes contactées pour les informer de la fin de la crise
- participe à la réunion de débriefing présidée par le Maire

DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE
ALERTE DE LA POPULATION
ORGANISATION

FICHE
2.01

PAGE 1/4

Matériels à utiliser

- Cloche,
- Téléphone,
- Porte à porte

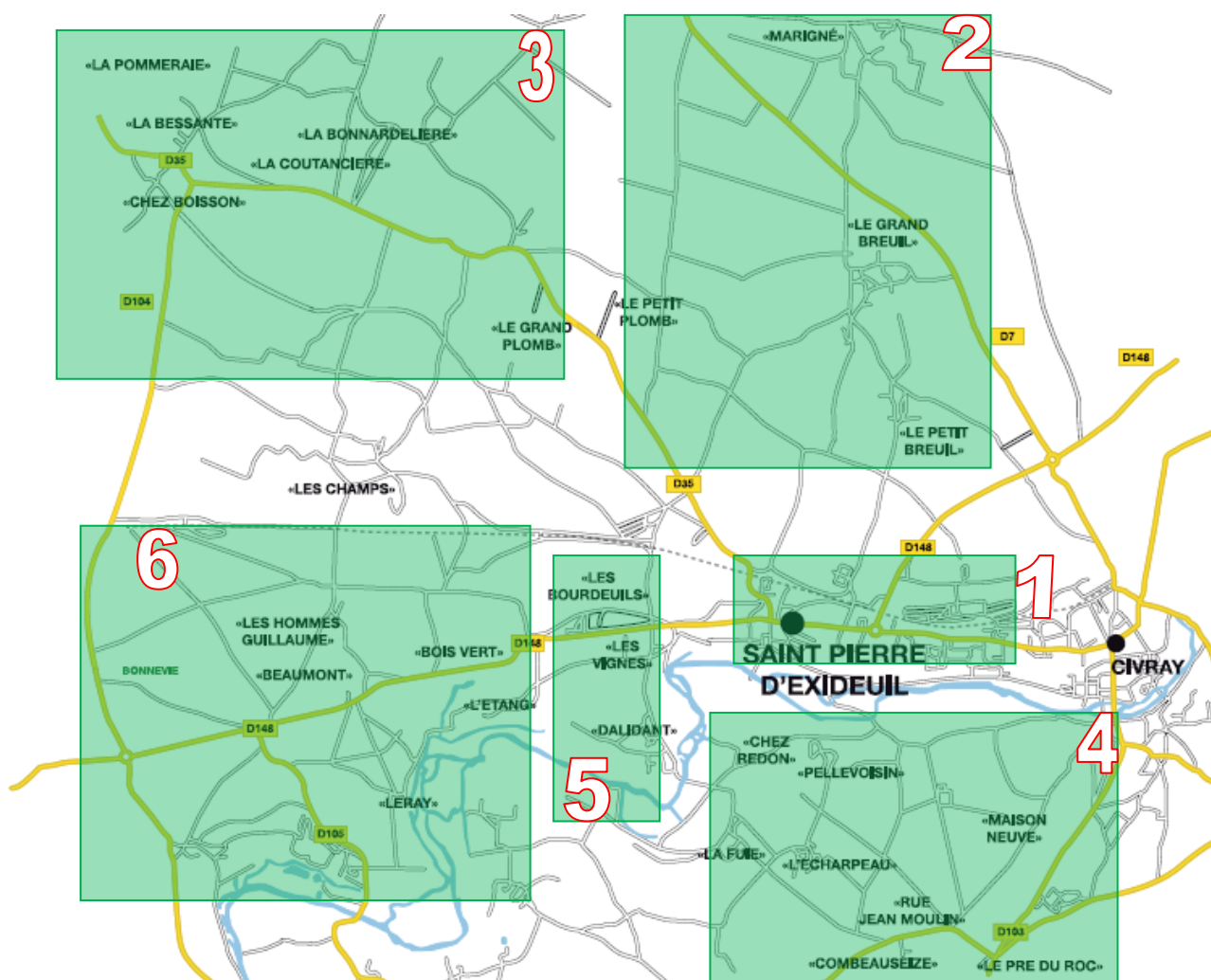
Equipes constituées – référents désignés

- les membres du conseil municipal chacun responsable d'une zone géographique,
- le coordonnateur des actions communales,
- les agents communaux, ...

SECTEUR	Elus référents titulaires suppléants	TELEPHONES
SECTEUR 1	Mr PEIGNÉ, Mme SECHET Mme OULIER	06 85 52 65 19 06 88 99 05 53 06 03 13 42 32
SECTEUR 2	Mme BLANC Mr CHAUVET Mr FRETIER	06 74 04 62 72 06 80 98 32 00 06 24 78 45 34
SECTEUR 3	Mr TEXEREAU	06 64 73 88 53
SECTEUR 4	Mr TINGAUD Mme SICOT Mr DAUGE	06 83 10 44 91 06 82 88 05 00 06 16 22 25 82
SECTEUR 5	Mr THOMAZEAU Mr BIARNAIS	06 19 20 60 68 06 12 11 32 14
SECTEUR 6	Mr CONDAC Mr LHOUMEAU Mme RIVAUD	06 80 76 21 87 06 86 89 36 70 06 73 41 38 11

CIRCUIT D'ALERTE

METHODE RETENUE ET CARTE

Secteur 1 : Le bourg, le Moulin Minot**Secteur 2** : Les Breuils, Marigné, Le Petit Plomb**Secteur 3** : Le Grand Plomb, La Coutancière, La Bonnardelière, Chez Boisson, La Bessante, La Pommeraie**Secteur 4** : Combeauseize, Le Pré du Roc, Rue Jean Moulin, Maison Neuve, L'Echarpeau, La Fuie, Pellevoisin, Chez Redon**Secteur 5** : Dalidant, Les Vignes, Les Bourdeuils**Secteur 6** : Les Champs, Les Hommes Guillaume, Beaumont, Bois Vert, L'Etang, Leray

DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE LISTE DES HAMEAUX ou RUES DU CIRCUIT D'ALERTE	FICHE 2.01b
	PAGE 3/4

Hameaux, rues...	Nom du référent pour ce secteur
Rue de la gare Impasse du col de chèvre Rue Norbert Portejoie Allée des Pins Route de Limoges Rue Pierre la Plaine Le Moulin Minot Rue des Loisirs Le Chant du Moulin Cité des Marronniers La Vallée Route de Chaunay Impasse du puits Place de la République Place de la salle des Fêtes Rue de L'Eglise Route de Niort	<u>Secteur 1 :</u> M PEIGNÉ, Mme OULIER Mme SECHET
Le Petit Plomb Marigné Le Grand Breuil Le Petit Breuil	<u>Secteur 2 :</u> MME BLANC M FRETIER
Le Grand Plomb La Coutancière La Bonnardelière Chez Boisson La Bessante La Pommeraie	<u>Secteur 3 :</u> M TEXEREAU
Combeauseize Le Pré du Roc Rue Jean Moulin Maison Neuve L'Echarpeau La Fuie Pellevoisin Chez Redon	<u>Secteur 4:</u> M TINGAUD Mme SICOT M DAUGE
Dalidant Les Vignes Les Bourdeuils Dalidant	<u>Secteur 5 :</u> M THOMAZEAU M BIARNAIS
Les Champs Les Hommes Guillaume Beaumont Bois Vert L'Etang Leray	<u>Secteur 6:</u> M CONDAC M LHOUMEAU Mme RIVAUD

ALERTE DE LA POPULATION

EXEMPLES DE MESSAGES A DIFFUSER PAR HAUT-PARLEUR

**ATTENTION,
ALERTE SANS EVACUATION DES POPULATIONS**

Un risque menace votre quartier.

Préparez-vous à évacuer sur ordre si cela devenait nécessaire.

Restez attentifs aux instructions qui vous seront données pour votre sécurité.

**ATTENTION,
ALERTE AVEC EVACUATION DES POPULATIONS**

Un risque menace votre quartier.

Evacuez immédiatement la zone où vous vous trouvez, dans le calme.

Rejoignez le point de ralliement dont vous relevez et suivez toutes les instructions données par le maire ou les forces de l'ordre.

**ATTENTION, ALERTE
RESPECTER LES CONSIGNES DE CONFINEMENT**

Enfermez-vous tout de suite.

Fermer les portes et les fenêtres. Arrêtez les ventilations.

Ecoutez France Bleu Charente 101 ou 101.5 FM.

N'allez pas chercher vos enfants. L'école les prend en charge.

Ne fumez pas. Eviter toute flamme ou étincelle.

Ne téléphonez pas

**INFORMATION DE LA POPULATION
PENDANT LA CRISE
MODALITES D'ORGANISATION**

Lieux dans lesquels la commune met à disposition de l'information sur l'événement :

- Salle du conseil
- Mairie
- Salle des Fêtes
- Salle du cèdre

Détermination des points de rassemblement :

Le rassemblement sera organisé dans la salle des Fêtes.

Désignation du mode de transport collectif choisi entre les points de rassemblement et le (s) centre (s) d'accueil/hébergement :

Véhicules individuels

Détermination du/des centre (s) d'accueil et/ou d'hébergement (s) pressenti (s) :

Les sites d'hébergement seront situés dans :

- la salle des Fêtes
- voire l'école communale et / ou le restaurant scolaire

Désignation des personnels affectées au (x) centre (s) d'accueil et/ou d'hébergement :

Mme SECHET et Mme BLANC seront chargées de l'accueil et/ou de l'hébergement.

Procédures pour assurer le ravitaillement de personnes hébergées :

Les réserves du restaurant scolaire seront mises à disposition.

Procédures d'obtention des lits et couvertures :

Les couvertures du dortoir de l'école maternelle seront mises à disposition.

③ MOYENS ET RESSOURCES RECENSES

MOYENS MATERIELS

MOYENS COMMUNAUX RECENSES	FICHE 3. 01
LISTE DES VEHICULES DETENUS PAR LES SERVICES COMMUNAUX	

Type de véhicule	Numéro d'immatriculation	Nombre de places	Nom et coordonnées du détenteur - lieu de garage
Trafic RENAULT	DH-040-EG	2	Hangar des services technique Route de Niort
Petit camion RENAULT	6201 TE 86	2	
Véhicule électrique SIMPLYCITYUP	BJ - 169 - NH	2	

MOYENS COMMUNAUX RECENSES	FICHE 3. 01
LISTE DES MATERIELS DETENUS PAR LES SERVICES COMMUNAUX	

Nature du matériel	Quantité	localisation
Tracteur	2	Hangar des services techniques
Tronçonneuses	2	
Débroussailleuses	4	
Compresseur	1	
Tonne à eau	1	
Broyeur	1	
Tondeuses / Taille haies	2	
Perceuse	1	
Meuleuses	3	
Elagueuse	1	
Panneaux signalisation	/	

MOYENS COMMUNAUX RECENSES	FICHE 3. 02
LISTE DES LIEUX D'ACCUEIL ET/OU D'HEBERGEMENT (EXHAUSTIVE)	

NOM	LOCALISATION	CARACTERISTIQUES (superficie, possibilité de restauration, de couchage...)
Salle des fêtes	Le bourg	230 m2 +cuisine
Salle du Cèdre	Le bourg	80 m2

MOYENS COMMUNAUX RECENSES	FICHE 3. 02
ALIMENTATION (EAU, NOURRITURE...)	

TYPE DE VEHICULE	LOCALISATION	MODALITES DE MOBILISATION (entreprises, particuliers...)
Eau et nourriture	Restaurant scolaire Salle des fêtes	Commune

LISTE DES PERSONNES RESSOURCES

ASSOCIATIONS de SECOURISME

Nom	Adresse	Numéros de téléphone	Compétences particulières
AUCUNE			

AGRICULTEURS

Nom	Adresse	Numéros de téléphone	Compétences particulières
AUDOUIN	Jean-Pierre	La Fuie	05 49 87 94 60
BOUROUMEAU	Didier		05 49 87 02 23
BOUROUMEAU	Pascal	Pellevoisin	05 49 87 42 09
CERTAIN	Ghislaine		05 49 87 17 31
COLLIN	Bernard	La Bonnardelière	05 49 87 97 24
COLLIN	Gilles		05 49 87 41 64
COLLIN	Sébastien		05 49 87 76 92
COLLIN	Pascal	Chez Boisson	05 49 87 19 65 06 66 99 67 87
FRETIER	Stéphane	Le Grand Breuil	05 16 74 01 01
PERISSAT	Jean-Pierre		06 24 96 01 01
² RICHARD	Eric		
ROGEON	Philippe	Dalidant	05 49 87 31 84
ROUGIER	Jean-Marie	La Maison Neuve	05 49 87 17 29
TEXEREAU	Alain	La Bonnardelière	05 49 87 16 78

ENTREPRISES

DENOMINATION	ACTIVITE	TÉLÉPHONE
GAILDRAUD	Commerce détail Habillement	05 49 87 41 19
L'ESCALE CIVRAISIENNE	Café - Restaurant	05 49 87 04 33
CHAUSSON MATERIAUX	Commerce Bois – Matériaux de Construction	05 49 87 03 11
AUTOVISION	Contrôle Technique Véhicules	05 49 87 93 27
GARAGE MARTIN	Garage – VL et PL	05 49 87 02 80
COTTINEAU Anne-Claude	Sellerie Tapisserie	06 86 38 58 75
GATELIER Yohan	Maçonnerie	05 49 87 11 18
VILCHANGE Mickaël	Couverture – Zinguerie	05 49 87 13 83
LE FLOCH Emmanuelle	Coiffeuse à domicile	06 87 23 25 33
MARTRON Corinne	Coiffeuse à domicile	05 49 87 32 98
BOUROUMEAU Pascal	Ent. de Travaux Agricoles	06 08 42 41 38
COLLIN FRERES	Ent. de Travaux Agricoles	05 49 87 17 34
FRETIER Stéphane	Ent. de Travaux Agricoles	05 16 74 01 01
CENTRE OUEST CEREALES	Stockage Céréales	05 49 87 48 93
GATINEAU Mickaël	Entretien Espaces Verts	05 49 87 67 62
ATTR TEXEREAU	Terrassements divers – Assainissement	05 49 97 02 58
PLEXIFORM	Signalétique – Publicité – Transformation plexiglas	05 49 87 47 80
TRANSPORTS MARTIN	Tous Transports	05 49 87 02 80
CSE LOGISTIC	Conditionnement	05 49 87 17 89
SARL VINCELOT	Carrossier Constructeur	05 49 87 01 73
ASSISTANCE DEPANNAGE REAU	Assistance Dépannage de Matériels Travaux Publics	05 49 87 58 24
ATELIER ST-JEAN BOSCO	Travail de la Pierre	05 49 97 19 44
DELTA 86	Entreprise d'Insertion	05 49 97 02 51
GLI - CITERGAZ	Fabrication Citernes Gaz	05 49 87 00 37
BLOUNT CIVRAY (anc. PBL)	Fabrication Pièces pour Agriculture et Motoculture	05 49 87 64 70
AKPIL France	Vente de Matériel Agricole	05 49 87 72 96



INFORMATIONS CONCERNANT LA COMMUNE

INFORMATIONS RELATIVES A LA POPULATION

POPULATION PERMANENTE

FICHE
4. 01a

PAGE 1/1

Nombre d'habitants permanents : 798 au 1^{er} janvier 2015

Répartition de la population sur le territoire de la commune

Rue de la gare - impasse du Col de Chèvre - Rue Norbert Portejoie - Allée des Pins

- 34 habitations

Route de Niort

- 23 habitations

Rue de l'Eglise

- 2 habitations

Route de Chaunay

- 7 habitations

Impasse du Puits

- 4 habitations

Place de la république

- 4 habitations

Rue des Loisirs

- 2 habitations

Route de Limoges

- 12 habitations

Rue Pierre La Plaine

- 8 habitations

Rue Jean Moulin

- 12 habitations

Les Bourdeuils

- 7 habitations

Les Vignes

- 11 habitations

Cité des Marronniers

- 6 habitations

Lotissement « La Vallée »

- 8 habitations

Lotissement « Le Chant du Moulin »

- 20 habitations

Lotissement « Les Vignes »

- 3 habitations

Le « Moulin Minot »

- 10 habitations

Dalidant

- 14 habitations

Le Pré du Roc

- 6 habitations

La Fuie

- 24 habitations

Le Grand Breuil

- 45 habitations

Le Petit Breuil

- 14 habitations

Les Champs

- 29 habitations

La Bonnardelière

- 31 habitations

Les Hommes Guillaume

9 habitations

Comboseize

8 habitations

L'Echarpeau

5 habitations

Pellevoisin – Chez Redon

7 habitations

La Bessante – La Coutancière

5 habitations

L'Estang – Bois Vert – Beaumont - Léray

Place de la salle des fêtes

1 habitation

Maison Neuve

1 habitation

6 habitations

Chez Boisson

4 habitations

Marigné

15 habitations

La Pommeraie

8 habitations

Le Petit Plomb – Le Grand Plomb

4 habitations

Populations identifiées « à risques » - Nombre de personnes : 1

Lieux d'accueil d'enfants et d'adolescents

(voir liste, adresse et coordonnées dans l'annuaire de crise)

- nombre d'enfants en écoles maternelles : 29
- nombre d'enfants en écoles primaires : 44

Nombre total d'enfants : 73

**POPULATION SAISONNIERE ET ACTIVITES
PONCTUELLES**

Résidents secondaires

Nombre de résidences secondaires : 38

Nombre de logements vacants : 43

Activités touristiques

- nombre d'hôtels : 0
- nombre de campings : 0
- nombre de gîtes : 3

Manifestations et événements divers

Dimanche 4 janvier - 11h	Vœux du maire
Vendredi 9 janvier	Concours de belote - Club des Aînés
Samedi 31 janvier	Dîner dansant - Comité des Fêtes
Samedi 21 février	Atelier Bal Folk - Saint Pierre Culture Loisirs
Samedi 14 mars	Journée Cailloux
Samedi 4 avril	Banquet de la Chasse - ACCA
Mercredi 15 avril	Repas de printemps - Club des Aînés
Vendredi 8 mai - 12h	Repas communal
Samedi 30 mai	Randonnée Gourmande - Saint Pierre Culture Loisirs
Dimanche 31 mai	Vide Grenier - Le Grand Breuil
Dimanche 7 juin	Tournoi des 3 Raquettes - Aire de Loisirs
Dimanche 14 juin	Multi-randonnées Brocante - APE
Samedi 20 juin	Couscous des Anciens Combattants - Aire de Loisirs
juin	Feu de Saint Jean - Le Grand Breuil
Samedi 27 juin	Fête de l'École
Samedi 27 juin	Feu de St-Jean (Moules Frites)- Comité des Fêtes
Mardi 14 juillet	Repas grillades à la Salle des fêtes - Club des Aînés
Samedi 1^{er} et dimanche 2 août	Balade annuelle du Comité des Fêtes
	Feu d'artifice - Brocante - Animations - Bal - Loto de plein air
Samedi 8 et dimanche 9 août	Ball-Trap - ACCA
Samedi 29 août	Méchoui - Le Grand Breuil
Samedi 19 septembre	Finale Tournoi de Tennis - Aire de Loisirs
Mercredi 14 octobre	Repas d'automne - Club des Aînés
Samedi 17 octobre	Bal les Années 80 Le Grand Breuil - Salle des Fêtes
Samedi 31 octobre	Banquet annuel des Anciens Élèves de St-Pierre
Vendredi 6 novembre	Concours de Belote - Club des Aînés
Mercredi 11 novembre	Commémoration et repas des Anciens Combattants
Samedi 28 novembre	Concours de Belote - Comité des Fêtes
Vendredi 4 décembre	Concours de Belote - Club des Aînés
Samedi 5 décembre	Hommage aux « morts pour la France » en Afrique du Nord à 17h30 au Monument aux Morts
Dimanche 6 décembre	Marché de Noël - APE de St Pierre
Mercredi 9 décembre	Repas de Noël - Club des Aînés
Dimanche 13 décembre	Loto de l'ACCA

INFORMATIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX LIEUX PUBLICS

**FICHE
4. 02a**

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

- Salle des fêtes (capacité 200 personnes)
- Salle du Cèdre (capacité 40 personnes)
- Aire de loisirs (capacité 20 personnes)

INFORMATIONS PARTICULIERES RELATIVES AUX LIEUX PUBLICS

**FICHE
4. 02b**

**ENTREPRISES INDUSTRIELLES,
ARTISANS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES**

AGRICULTEURS

Nom		Adresse	Numéros de téléphone	Compétences particulières
AUDOUIN	Jean-Pierre	La Fuie	05 49 87 94 60	
BOUROUMEAU	Didier		05 49 87 02 23	
BOUROUMEAU	Pascal	Pellevoisin	05 49 87 42 09	
CERTAIN	Ghislaine		05 49 87 17 31	
COLLIN	Bernard	La Bonnardelière	05 49 87 97 24	
COLLIN	Gilles		05 49 87 41 64	
COLLIN	Sébastien		05 49 87 76 92	
COLLIN	Pascal	Chez Boisson	05 49 87 19 65 06 66 99 67 87	
FRETIER	Stéphane	Le Grand Breuil	05 16 74 01 01	
PERISSAT	Jean-Pierre		06 24 96 01 01	
RICHARD	Eric	L'Echarpeau	/	
ROGEON	Philippe	Dalidant	05 49 87 31 84	
ROUGIER	Jean-Marie	La Maison Neuve	05 49 87 17 29	
TEXEREAU	Alain	La Bonnardelière	05 49 87 16 78	

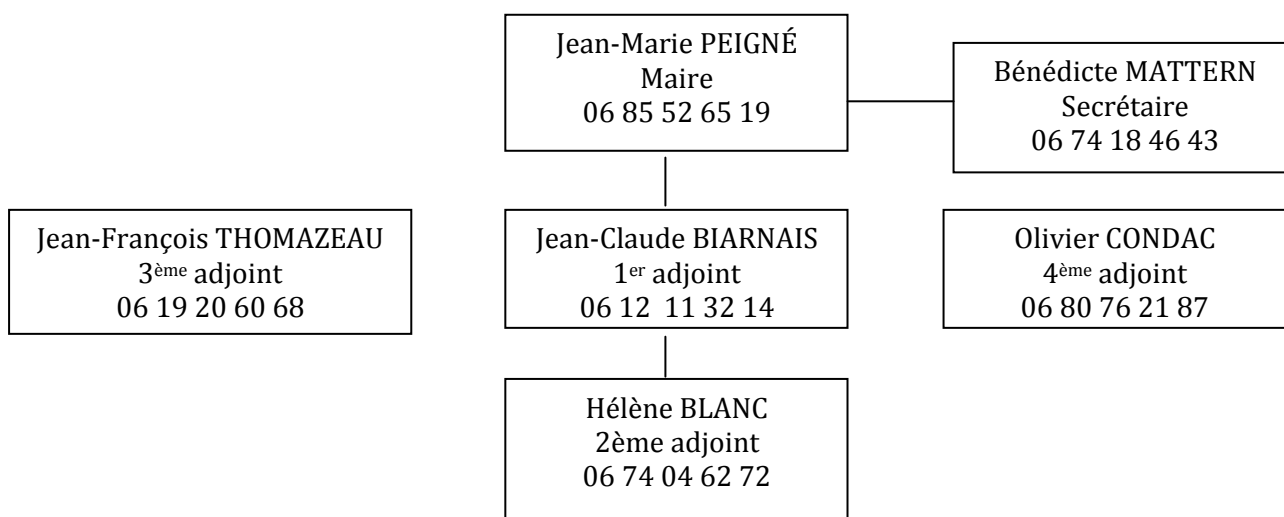
ENTREPRISES

DENOMINATION	ACTIVITE	TÉLÉPHONE
GAILDRAUD	Commerce détail Habillement	05 49 87 41 19
L'ESCALE CIVRAISIENNE	Café - Restaurant	05 49 87 04 33
CHAUSSON MATERIAUX	Commerce Bois – Matériaux de Construction	05 49 87 03 11
AUTOVISION	Contrôle Technique Véhicules	05 49 87 93 27
GARAGE MARTIN	Garage – VL et PL	05 49 87 02 80
COTTINEAU Anne-Claude	Sellerie Tapisserie	06 86 38 58 75
GATELIER Yohan	Maçonnerie	05 49 87 11 18
VILCHANGE Mickaël	Couverture – Zinguerie	05 49 87 13 83
LE FLOCH Emmanuelle	Coiffeuse à domicile	06 87 23 25 33
MARTRON Corinne	Coiffeuse à domicile	05 49 87 32 98
BOUROUMEAU Pascal	Ent. de Travaux Agricoles	06 08 42 41 38
COLLIN FRERES	Ent. de Travaux Agricoles	05 49 87 17 34
FRETIER Stéphane	Ent. de Travaux Agricoles	05 16 74 01 01
CENTRE OUEST CEREALES	Stockage Céréales	05 49 87 48 93
GATINEAU Mickaël	Entretien Espaces Verts	05 49 87 67 62
ATTR TEXEREAU	Terrassements divers – Assainissement	05 49 97 02 58
PLEXIFORM	Signalétique – Publicité – Transformation plexiglas	05 49 87 47 80
TRANSPORTS MARTIN	Tous Transports	05 49 87 02 80
CSE LOGISTIC	Conditionnement	05 49 87 17 89
SARL VINCELOT	Carrossier Constructeur	05 49 87 01 73
ASSISTANCE DEPANNAGE REAU	Assistance Dépannage de Matériels Travaux Publics	05 49 87 58 24
ATELIER ST-JEAN BOSCO	Travail de la Pierre	05 49 97 19 44
DELTA 86	Entreprise d'Insertion	05 49 97 02 51
GLI - CITERGAZ	Fabrication Citernes Gaz	05 49 87 00 37
BLOUNT CIVRAY (anc. PBL)	Fabrication Pièces pour Agriculture et Motoculture	05 49 87 64 70
AKPIL France	Vente de Matériel Agricole	05 49 87 72 96

INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE

FICHE
4.03

ORGANIGRAMME DE LA MUNICIPALITE



⑤ ANNUAIRE DE CRISE

DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

FICHE
5.01

ANNUAIRE DE CRISE

AUTORITES

Identification	Téléphone	Fax	Observations
Préfecture de la Vienne	05.49.55.70.00		Permanence 24 h/24 Demander le sous-préfet de permanence
Gendarmerie de Civray	05 49 87 00 32	05 49 87 47 17	
Pompiers de Civray	05 49 87 32 22	05 49 87 96 63	

POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL - MAIRIE

Localisation	Téléphone	Fax	Observations
Salle du conseil	05 49 87 03 96	05 49 87 89 56	

MAIRE ET CONSEIL MUNICIPAL

NOMS - Prénoms	Fonctions	Date naissance	Adresses - Téléphone
PEIGNE Jean-Marie	Maire	18/05/1958	1« Lotissement le Chant du Moulin » -86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 05 49 87 38 27 / 06 85 52 65 19 <u>Courriel</u> : jean-marie.peigne3@wanadoo.fr
BIARNAIS Jean-Claude	1^{er} Adjoint	15/12/1952	2 « Dalidant » - 86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 05 49 87 28 70 / 06 12 11 32 14 <u>Courriel</u> : jean-claude.biarnais@wanadoo.fr
BLANC Hélène	2^{ème} Adjoint	11/05/1952	« Le Petit Breuil » -86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 05 49 87 23 53 <u>Courriel</u> : raymond.blanc@wanadoo.fr
THOMAZEAU Jean-François	3^{ème} Adjoint	24/07/1946	9 « Les Bourdeuils » - 86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 05 49 87 28 54 / 06 19 20 60 68 <u>Courriel</u> : thom32@wanadoo.fr
CONDAC Olivier	4^{ème} Adjoint	30/10/1973	39 « Les Champs » - 86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 06 80 76 21 87 <u>Courriel</u> : condacolivier@laposte.net
OULIER Anne-Marie	Conseiller	12/11/1957	9« Lotissement le Chant du Moulin » - 86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 05 49 87 56 00 / 06 03 13 42 32 <u>Courriel</u> : gilles.oulier@sfr.fr
TINGAUD Jean-Jacques	Conseiller	12/05/1951	19«La Fuie » - 86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 05 49 87 24 51 – 06 83 10 44 91 <u>Courriel</u> : jjtingaud@yahoo.fr
SECHET Bernadette	Conseiller	15/05/1962	5 bis « Le Moulin Minot » - 86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 05 49 87 12 15 / 06 88 99 05 53 <u>Courriel</u> : sechet.pierre@wanadoo.fr
LHOUMEAU Stéphane	Conseiller	20/05/1982	7«Les Hommes Guillaume» - 86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 06 86 89 36 70 <u>Courriel</u> : lhoumeau.stephane@orange.fr
DAUGÉ Jean Claude	Conseiller	10/07/1951	12 rue Jean Moulin - 86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 05 49 87 62 91 / 06 16 22 25 82 <u>Courriel</u> : ginette.mimi@orange.fr
SICOT Marie-Noëlle	Conseiller	19/02/1968	4 rue Jean Moulin - 86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 05 49 87 37 89 / 06 82 88 05 00 <u>Courriel</u> : stephanesicot@orange.fr
CHAUVET Daniel	Conseiller	06/06/1949	9 « Marigné» - 86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 05 49 87 37 98 / 06 80 98 32 00 <u>Courriel</u> : damahuse-chauvet@wanadoo.fr
RIVAUD Sylvia	Conseiller	12/08/1969	53 «les Champs » - 86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 06 31 37 91 95 / 06 73 41 38 11 <u>Courriel</u> : Sylvia.rivaud@nordnet.fr
FRETIER Jérôme	Conseiller	29/12/1980	302 « Le Grand Breuil » - 86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 05 49 87 54 19 / 06 24 78 45 34 <u>Courriel</u> : jerome.fretier@sfr.fr
TEXEREAU Alain	Conseiller	11/09/1956	45 « La Bonnardelière » -86400 ST-PIERRE D'EXIDEUIL <u>Tél</u> : 05 49 87 16 78 / 06 64 73 88 53 <u>Courriel</u> : alain.texerau@yahoo.fr

PERSONNEL ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

Nom Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
MATTERN Bénédicte	05 49 87 03 96		06 74 18 46 43	Secrétaire de Mairie

PERSONNEL TECHNIQUE DE LA COMMUNE

Nom Prénom	Tél. bureau	Tél. domicile	Tél. portable	Fonctions
PUISSESSEAU Jacques		05 49 87 77 54	07 71 26 36 65	Personnels techniques (voirie)
VALADE Bernard		05 49 87 09 10		
BAUDOIN Bernadette		05 49 87 91 67	06 82 38 64 91	Cantinière
POUPARD Patricia				Personnels techniques (école)
FRETIER Véronique		05 49 87 54 19	06 35 48 05 85	
BOUTANT Séverine			06 82 39 82 21	

GESTIONNAIRES RESEAUX - OPÉRATEURS DE SERVICE PUBLIC

Société	Nom du responsable	Fonction	Téléphone	Fax
ORANGE			0 800 083 083	
SOREGIES SEML			0 810 50 50 50	
SEAV			05 49 87 04 38	

DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE	FICHE 5.01
ANNUAIRE DE CRISE LIEUX PUBLICS ET ERP	

LIEUX PUBLICS ACCUEILLANT DES ENFANTS et ADOLESCENTS

Nom de l'établissement	Adresse	Coordonnées	Capacité d'accueil	Identité et qualité du responsable	Coordonnées du responsable
ECOLES PRIMAIRES	Le Bourg	La Mairie	44	Le Maire	05 49 87 03 96
ECOLES MATERNELLES		L'Ecole	29	La Directrice	05 49 87 31 99

LIEUX PUBLICS INSTITUTIONNELS

Etablissement	Identité du responsable	Téléphone	Observations
Eglise	Père GUILBARD		
Mairie	Jean-Marie PEIGNÉ	05 49 87 03 96	

LIEUX PUBLICS DE LOISIRS

Etablissement	Identité du responsable	Téléphone	Observations
Salle polyvalente	Mairie	05 49 87 03 96	
Salle du cèdre			
Aire de Loisirs Salle aire de loisirs			

CENTRES COMMERCIAUX et COMMERCES

Etablissement	Identité du responsable	Téléphone			Observations
		Professionnel	Domicile	Portable	
NEANT					

ASSOCIATIONS

Associations	Identité du président	Téléphone
CLUB DES AINES RURAUX	M. TEXIER Michel	05 49 87 24 35
UNC	M. ROQUET René	05 49 87 23 34
ACCA	M. TILLET Emmanuel	06 78 96 06 47
COMITE DES FETES	M. BIARNAIS Jean-Claude	05 49 87 28 70 06 12 11 32 14
AMICALE DES ANCIENS ELEVES	M. BAUDOIN Michel	05 49 97 05 14
ESSOR DE ST-PIERRE D'EXIDEUIL (comité paroissial)	Melle ROUGIER Marie-Jeanne	05 49 87 40 34
EXIDEUIL TENNIS CLUB	M. PRIOUX Didier	05 49 87 45 49
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (A.P.E)	Mme OLIVET Sandrine	05 49 87 26 85
ST-PIERRE CULTURE-LOISIRS (couture - danse)	Mme LANGEVIN Naïk	09 51 24 55 26 06 17 72 01 63
ECOLE DE PECHE	M. GATELIER Florent	06 86 27 65 35
HAJALA (danse orientale)	Mlle MATHIEU M. Christine	05 49 87 16 59
ASSOCIATION DES BREUILS	M. FRETIER Stéphane	05 16 74 01 01

ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT (communaux et extra-communaux)

Etablissement	Identité du responsable	Téléphone			Observations
		Professionnel	Domicile	Portable	
NEANT					

DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE**FICHE
5.01****ANNUAIRE DE CRISE
POPULATIONS A RISQUES****PERSONNES ISOLEES**

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Observations

PERSONNES HANDICAPEES (malentendants, non-voyants, à mobilité réduite)

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Observations

PERSONNES DEPOURVUES DE MOYENS DE LOCOMOTION

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Observations
HOARE	Norma	1 place de la république		
PAIN	Denise	La coutancière		

**ENTREPRISES INDUSTRIELLES - ARTISANS - AGRICULTEURS
AGRICULTEURS**

Nom		Adresse	Numéros de téléphone	Compétences particulières
AUDOUIN	Jean-Pierre	La Fuie	05 49 87 94 60	
BOUROUMEAU	Didier		05 49 87 02 23	
BOUROUMEAU	Pascal	Pellevoisin	05 49 87 42 09	
CERTAIN	Ghislaine		05 49 87 17 31	
COLLIN	Bernard	La Bonnardelière	05 49 87 97 24	
COLLIN	Gilles		05 49 87 41 64	
COLLIN	Sébastien		05 49 87 76 92	
COLLIN	Pascal	Chez Boisson	05 49 87 19 65 06 66 99 67 87	
FRETIER	Stéphane	Le Grand Breuil	05 16 74 01 01	
PERISSAT	Jean-Pierre		06 24 96 01 01	
RICHARD	Eric	L'Echarpeau	/	
ROGEON	Philippe	Dalidant	05 49 87 31 84	
ROUGIER	Jean-Marie	La Maison Neuve	05 49 87 17 29	
TEXEREAU	Alain	La Bonnardelière	05 49 87 16 78	

ENTREPRISES

Date de mise à jour 15/09/2016

DENOMINATION	ACTIVITE	TÉLÉPHONE
GAILDRAUD	Commerce détail Habillement	05 49 87 41 19
L'ESCALE CIVRAISIENNE	Café - Restaurant	05 49 87 04 33
CHAUSSON MATERIAUX	Commerce Bois – Matériaux de Construction	05 49 87 03 11
AUTOVISION	Contrôle Technique Véhicules	05 49 87 93 27
GARAGE MARTIN	Garage – VL et PL	05 49 87 02 80
COTTINEAU Anne-Claude	Sellerie Tapisserie	06 86 38 58 75
GATELIER Yohan	Maçonnerie	05 49 87 11 18
VILCHANGE Mickaël	Couverture – Zinguerie	05 49 87 13 83
LE FLOCH Emmanuelle	Coiffeuse à domicile	06 87 23 25 33
MARTRON Corinne	Coiffeuse à domicile	05 49 87 32 98
BOUROUMEAU Pascal	Ent. de Travaux Agricoles	06 08 42 41 38
COLLIN FRERES	Ent. de Travaux Agricoles	05 49 87 17 34
FRETIER Stéphane	Ent. de Travaux Agricoles	05 16 74 01 01
CENTRE OUEST CEREALES	Stockage Céréales	05 49 87 48 93
GATINEAU Mickaël	Entretien Espaces Verts	05 49 87 67 62
ATTR TEXEREAU	Terrassements divers – Assainissement	05 49 97 02 58
PLEXIFORM	Signalétique – Publicité – Transformation plexiglas	05 49 87 47 80
TRANSPORTS MARTIN	Tous Transports	05 49 87 02 80
CSE LOGISTIC	Conditionnement	05 49 87 17 89
SARL VINCELOT et ROY	Carrossier Constructeur	05 49 87 01 73
ASSISTANCE DEPANNAGE REAU	Assistance Dépannage de Matériels Travaux Publics	05 49 87 58 24
ATELIER ST-JEAN BOSCO	Travail de la Pierre	05 49 97 19 44
DELTA 86	Entreprise d'Insertion	05 49 97 02 51
GLI - CITERGAZ	Fabrication Citernes Gaz	05 49 87 00 37
BLOUNT CIVRAY (anc. PBL)	Fabrication Pièces pour Agriculture et Motoculture	05 49 87 64 70
AKPIL France	Vente de Matériel Agricole	05 49 87 72 96

DOCUMENTS A UTILISER PENDANT LA CRISE

Date de mise à jour 15/09/2016

Commune de ST PIERRE D'EXIDEUIL

Le Maire Jean-Marie PEIGNÉ

- Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004, et notamment son article 28 ;
- Vu le Code Pénal, article R 642.1 ;

Considérant¹

.....
.....survenu ce jour à
.....

ARRÊTE

Article 1er :

Il est prescrit à M.

Demeurant à

²d'avoir à se présenter sans délai à la mairie de
pour effectuer la mission qui lui sera confiée

²de mettre sans délai à la disposition du maire le matériel suivant³

.....
.....
.....

²et de le mettre en place à⁴

.....
.....

Article 2 :

Le Commissaire de Police ou le Commandant de Brigade de Gendarmerie² est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ST PIERRE D'EXIDEUIL, le

LE MAIRE,

**Questionnaires « lieux accueillant du public »
À compléter le jour de l'événement**

1 Préciser : l'accident, la catastrophe, le sinistre, etc.

2 Rayer la mention inutile.

3 Préciser la nature et le nombre de véhicules, matériels ou travaux nécessaires.

4 Indiquer le lieu précis.

RESPONSABLE LIEUX PUBLICS ET E.R.P

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX : CAMPINGS, LIEUX PUBLICS ACCUEILLANT DES ENFANTS, CENTRE COMMERCIAUX, LIEUX PUBLICS DE LOISIRS, LIEUX PUBLICS INSTITUTIONNELS PISCINES

DATE :

HEURE :

1) Identification du lieu public (horaires d'ouverture à préciser) :

2) Prénom et nom de la personne contactée :

3) Numéro de téléphone à joindre au sein de l'établissement si besoin :

Demander à la personne de désigner, au sein de l'établissement, une personne qui reste à l'écoute de la radio et qui réponde au téléphone.

(si possible : identité de la personne désignée :)

4) Combien de personnes sont présentes?

5) Combien de personnes ont des difficultés pour se déplacer ?

6) Combien y a-t-il de femmes enceintes ?

7) Combien y a-t-il d'enfants ?

Si une mesure de mise à l'abri est préconisée, demander à votre interlocuteur de couper les centrales de traitement d'air et les ventilations.

Pour les lieux accueillant des enfants : Demander au personnel de l'établissement de regrouper si possible les enfants (par classe pour les écoles)

Pour les piscines : Demander au personnel de sortir de l'eau les personnes qui s'y trouvent, de faire rhabiller les personnes, de regrouper les personnes dans un endroit suffisamment grand pour les accueillir sans sortir des bâtiments.

Fiche
« ACCUEIL DES POPULATIONS AU CENTRE D'ACCUEIL et/ou d'HEBERGEMENT »
À compléter le jour de l'évènement

DATE/ HEURE	NOM-PRENOM ADRESSE	OBSERVATIONS		En cas de départ du centre, coordonnées où la personne peut être jointe
		SANTE	AUTRES	
				Adresse : tél. :
				Adresse : tél. :
				Adresse : tél. :
				Adresse : tél. :
				Adresse : tél. :
				Adresse : tél. :
				Adresse : tél. :
				Adresse : tél. :
				Adresse : tél. :

7

IDENTIFICATION DES RISQUES

Cette partie est à compléter pour chaque risque selon si le Risque est faible, fort ou modéré.

I/RISQUES NATURELS

- Les risques d'inondation Risque.....
- Les risques mouvements de terrain Risque.....
- Les risques sismiques Risque.....
- Les risques feux de forêt Risque.....
- Les risques climatiques Risque potentiel

II/ RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Les risques rupture de barrage Risque.....
- Les risques Transports de Matières Dangereuses Risque potentiel
- Les risques nucléaires Traité au niveau national

III/ RISQUES SANITAIRES

- Pandémie Grippale Risque potentiel
- Risque Canicule Risque potentiel
- Risque Grand Froid Risque potentiel
- Risque Variole Risque potentiel

Les risques de pandémie grippale et variole sont traités dans le cadre départemental ou national.

IV/ RISQUES LIES AU REGROUPEMENT DES PERSONNES

- Etablissements recevant du public Risque potentiel

L'information de la population a été réalisée à travers le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) annexé au présent document.

Il a été réalisé le 10 décembre 2013 et sera mis à jour régulièrement ou en cas de besoin.

Il a été porté à la connaissance de la population, et est tenu gratuitement à la disposition du public en mairie.

Les cartes des aléas et enjeux de la commune de ST PIERRE sont annexés au présent document.

